22E CONFÉRENCE RÉGIONALE AFRICAINE D'INTERPOL EN ALGÉRIE

Oran, capitale des polices africaines

De hauts responsables de police de toute l'Afrique prennent part, depuis hier à Oran, au Centre des conventions, à la 22e Conférence régionale africaine d'Interpol qui s'étalera jusqu'au 12 septembre 2013.

Le trafic de drogue, la piraterie maritime et le terrorisme feront partie des principaux thèmes qui seront débattus durant ces trois jours, de même qu'il sera question de l'état d'avancement des initiatives de renforcement des capacités dans la région africaine.

Durant son discours inaugural, la présidente d'Interpol, Mme Mireille Ballestrazzi, s'est tout d'abord félicitée de voir les représentants des pays de la région d'Afrique aussi nombreux à cette 22e conférence, ce qui témoigne, dit-elle, «de votre intérêt mais également de vos attentes».

Cet événement est, selon l'intervenante, l'assurance que l'action d'Interpol reste en phase avec la réalité du terrain, une réalité qui, dit-elle, «parfois s'impose d'elle-même».

La présidente d'Interpol a indiqué que cette année, la région africaine va adopter sa nouvelle stratégie pour la période 2014-2016, qui guidera, ajoute-t-elle, «le programme d'activité mis en œuvre dans votre région, développer avec les pays membres une réflexion prospective sur les enjeux à venir est crucial». Et de préciser : «Une région ne saurait être forte sans la mobilisation de chacun de ses membres.»

Parmi les priorités stratégiques de la région, l'accès au système de communication d'Interpol demeure un élément crucial, qui permet à la communauté policière tout entière d'accéder directement aux services et outils et de communiquer pour un bénéfice partagé, fera remarquer Mme Mireille Ballestrazzi. Côté algérien, le général-major Hamel Abdelghani, directeur général de la Sûreté nationale, a également tenu à saluer la forte participation des délégations présentes à Oran, ce qui, dit-il, «témoigne de l'engagement de vos pays et de l'intérêt accordé au renforcement de la coopération policière internationale en matière de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes».

Photos : DR

Mme Mireille Ballestrazzi, présidente d'Interpol.

Dans le cadre de la coopération policière bilatérale, le DGSN a fait part des assistances techniques initiées par la police algérienne au profit de pays africains, notamment dans les domaines liés à la lutte contre le crime organisé, la police scientifique et technique, des explosifs, et la protection des personnalités.

L'organisation en Algérie de cette importante rencontre, dira l'intervenant, «reflète notre conviction et notre engagement à l'effet d'asseoir une coopération internationale de police fondée sur le partage d'expériences et d'expertises, l'appropriation de meilleures pratiques et la mise en relief de solutions novatrices dans la lutte contre la criminalité».

Après la cérémonie d'ouverture officielle, les travaux ont eu lieu à huis clos et devront se poursuivre aujourd'hui et demain. Toutefois, à l'issue des travaux de chaque conférence, les recommandations adoptées sont mises en œuvre au niveau de chaque pays conformément à leurs propres réglementations et procédures nationales.

Amel Bentolba

MALGRÉ L'EMBARGO MÉDIATIQUE MAROCAIN

Les journalistes sahraouis déterminés

Les journalistes sahraouis affirment leur ténacité et leur entêtement à poursuivre leur mission et à dévoiler les crimes du Maroc. Face à l'embargo médiatique, imposé par l'administration marocaine, les réseaux sociaux demeurent leur seule échappatoire.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Intervenant lors d'une rencontre sur le rôle de l'information et des réseaux sociaux dans le soutien des peuples dans leur lutte : cas du Sahara occidental, tenue hier au Forum du quotidien *Echaab* à Alger, plusieurs journalistes sahraouis ont apporté leurs témoignages.

Le militant des droits de l'Homme, El Bachir Esmaïli, indique que les Sahraouis qui ont subi l'embargo médiatique, imposé par l'administration marocaine, durant de longues années, ont trouvé dans l'Internet un moyen pour porter la voix de leur cause très haut. «Ce sont les réseaux sociaux notamment Tweeter, Facebook et Youtube qui nous ont permis de nous exprimer sur la cause sahraouie et de publier des témoignages et des vidéos», dit-il.

Un moyen qui, pourtant, n'a pas été épargné, considère-t-il, par les «blocages» des réseaux internet opérés par les autorités marocaines. «L'administration marocaine s'est investie dans le piratage de sites internet et la création de pages pour publier sa version mensongère en insérant des vidéos qui n'ont rien à voir avec la question sahraouie pour ainsi, ternir l'image du Polisario et la réputation de certaines personnalités sahraouies», explique-t-il.

Pour lui, la répression sous toutes ses formes, les arrestations de journalistes, leur emprisonnement et les tortures ne font que renforcer leur «volonté» et leur «résistance» pour la libération des territoires sahraouis occupés.

De son côté, Hayet Khaldi, correspondante d'El Ayoune de la Rasd TV, a souligné l'importance des réseaux sociaux dans la communication entre les Sahraouis. «L'administration marocaine mène une rude compagne pour couvrir ces crimes commis contre les civils sahraouis. Une compagne qui cible aussi les réseaux sociaux sur internet qui demeurent le seul moyen de communication et d'information dans les territoires occupés», dit-elle.

Son collègue de la Rasd TV, Mahmoud El Hayssan, affirme pour sa part, que l'information dans les territoires occupés est «étouffée» et les journalistes «réprimés».

«Les journalistes défient la répression marocaine. Ils dévoilent les agissements de l'administration marocaine contre tout le peuple sahraoui ; les enfants, les femmes et même contre les personnes âgées», dit-il.

Il rappelle ainsi l'exemple de la radio nationale sahraouie qui a toujours été brouillée pour que les transmissions n'arrivent pas aux auditeurs. «Ce sont les réseaux sociaux qui ont aidé à remplacer les médias et à jouer le rôle d'informer», précise-t-il.

Par ailleurs, Brahim Ghali, ambassadeur sahraoui à Alger, a incité les jeunes à maîtriser les techniques de l'information et de l'informatique afin de faire connaître la cause sahraouie et la porter. «Nous sommes déterminés à poursuivre le combat pour l'autodétermination», dit-il.

R. N.

IL Y A TROIS ANS DÉCÉDAIT MOHAMED SALAH MENTOURI

Un commis de l'Etat «hors pair»

Peut-on être, en Algérie, haut cadre ou commis de l'Etat sans que sa droiture, son intégrité, sa probité et son autonomie soient altérées ?

Mohamed Kebci - Alger (Le Soir) - Parce que des gens de la trempe de feu Mohamed-Salah Mentouri ont existé, existent et existeront encore, l'on ne peut que répondre par l'affirmative à cette interrogation qui relève presque d'un non-sens en cette ère des unanimismes et des résignations et des reniements tous azimuts.

Et c'est ce à quoi les intervenants, hier, au Forum de la Mémoire qu'organise hebdomadairement le quotidien *El Moudjahid*, se sont attelés à l'occasion d'une pensée à la mémoire de l'ancien ministre et de l'ex-président du CNES à l'occasion du troisième anniversaire de son décès des suites d'une crise cardiaque. Ainsi, le natif de Hamma Bouziane, à Constantine, en 1940, avait décliné des propositions beaucoup plus intéressantes que la présidence du CNES, lui qui avait le souci de faire de cette institution le creuset d'expression de la société algérienne et lui conférer toute l'autonomie d'expression et de fonctionnement, son administration étant jusque-là obsolète, témoignera l'ancien chef de cabinet du défunt au CNES. «Il a tant fait pour rendre l'institution utile à la société et pas une caisse de résonance encore moins un contre-pouvoir qu'elle n'a jamais cessé d'être», ajoutera Djamal Eddine Belhadjoudja, pour qui Mentouri avait préféré remettre le tablier le 5 mai 2005 après 9 ans au poste, lui qui était pour la publication régulière des rapports de conjoncture du CNES à l'opposé de ce que désirait l'exécutif.

Mohamed-Salah Mentouri.

Des rapports semestriels qui mettaient à nu les lacunes de la politique du gouvernement et éclairaient sur la situation globale du pays.

Au ministère du Tourisme, il s'était catégoriquement opposé à la privatisaton à tout-va qui allait toucher même l'hôtel El-Aurassi. Il insistait pour que cette opération inévitable de l'ajustement structurel se fasse dans un cadre légal.

Au niveau de la sécurité sociale, dont il a assuré la direction au début des années 1970, Aïssa Badis, sous-directeur à la direction générale une décennie durant, témoignera que feu Mentouri avait lutté tout d'abord, pour l'autonomie financière de la Sécurité sociale, ce qui était difficile à faire admettre aux spécialistes partisans de la budgétisation de ces «ponctions» qu'ils assimilaient à de l'impôt. Il avait aussi été le précurseur de la démocratisation du système de Sécurité sociale via l'ouverture d'appendices au niveau des wilayas aux côtés des centres médicaux sociaux ouverts ici et là à travers le pays.

Pour sa part, sa sœur et néanmoins ancien ministre elle aussi, Fatiha, a eu un témoignage émouvant en parlant d'un cadre d'une probité inégalée, d'une compétence reconnue de tous, un intellectuel engagé, clairvoyant doté d'une grande hauteur de vue. «Mohamed-Salah n'a jamais été un assoiffé de pouvoir», dira-t-il, regrettant qu'il n'ait pas été «plus audible».

M. K.